

# Le Frelon Asiatique



**Prise en charge de la destruction des nids par la  
Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie**

**Vous pensez avoir découvert un nid de frelons asiatiques ? Contactez-nous :**

**Pascal Binon : 06.08.92.26.67**

**où sur la plateforme internet**

**[www.lefrelon.com](http://www.lefrelon.com)**



\*dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée

Une colonie de frelons asiatiques peut être très dangereuse si on dérange le nid.  
N'essayez pas de le détruire vous même.  
Gardez une distance de sécurité d'au moins 10 mètres.